

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° 3700080794192

1. Code d'identification unique du produit type :
3700080794192
2. Elément d'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :
RENO PRO 110gr/M² - 50ML
3. Usage du produit de construction prévu par le fabricant : conformément à la spécification technique harmonisée applicable :
Revêtement mural de rénovation
4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
RL décor SARL 427 bis route de Conflans 95220 HERBLAY (France) Tel +33 (0)1 30 26 10 40
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :
Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe
Système 3
7. Réalisation des tests aux feux par MPA NRW Materialprüfungsamt Nordrhein-westfalen, Auf den Thranen 2. 59597 Erwitte qui selon la norme DIN EN 13501-1:2019-05 a émis le rapport Rapport 230009144-3 en date du 19 Juin 2019.
Réalisation des tests COV par Eco-Institut Germany GmbH, Wuppertal qui selon la norme Les critères du décret n°2011-321 du 23 mars 2011 (COV décret) et arrêté du 28 mai 2009 et 30 avril 2009 (CMR arrêté) a émis le rapport Rapport 55302-004 VI du 27 juillet 2020.
Réalisation des tests aux autres substances par Eco-Institut Germany GmbH, Wuppertal qui selon la norme Les critères du décret n°2011-321 du 23 mars 2011 (COV décret) et arrêté du 28 mai 2009 et 30 avril 2009 (CMR arrêté) a émis le rapport Rapport 55302-004 VI du 27 juillet 2020.
Réalisation des tests acoustiques par "Non Applicable" qui selon la(les) norme(s) "Non Applicable" a émis le rapport "Non Applicable".
Réalisation des tests thermiques par "Non Applicable" qui selon la(les) norme(s) "Non Applicable" a émis le rapport "Non Applicable".

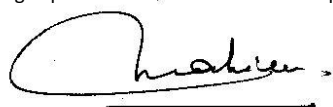
8. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Classe de réaction au feu	B-s1,d0	DIN EN 13501-1:2019-05
Dégagement de formaldéhyde	Répond au critère A+	Les critères du décret n°2011-321 du 23 mars 2011 (COV décret) et arrêté du 28 mai 2009 et 30 avril 2009 (CMR arrêté)
Dégagement d'autres substances dangereuses métaux lourds et éléments spécifiques chlorure de vinyle monomère (CVM)	Répond au critère	Les critères du décret n°2011-321 du 23 mars 2011 (COV décret) et arrêté du 28 mai 2009 et 30 avril 2009 (CMR arrêté)
Absorption acoustique	Aucune Performance Déterminée	"Non Applicable"
Résistance thermique	Aucune Performance Déterminée	"Non Applicable"

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par



Etienne MAHIEU
Gérant
16.05.2025